

TITRE FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES

Public

- Aux praticiens(nes) de la formation d'adultes ayant le projet d'obtenir une reconnaissance professionnelle par l'obtention du titre FPA.
- Avoir acquis une expérience professionnelle suffisante pour suivre la formation et disposant du niveau BAC

Prérequis

- Avoir atteint le niveau bac ou équivalent ➤ Posséder deux années d'expérience professionnelle
- Pour le candidat(e) en parcours individualisé, posséder trois années d'expérience professionnelle dans le métier de la formation

Modalités d'admission

- Test de positionnement avant entrée en formation

Durée et Tarif

- 966 heures soit 28 semaines
- 5800 euros TTC

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel et/ou distanciel
- En langue française
- Apports de contenus, mises en situation
- La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- En cas de réussite aux épreuves d'évaluation, obtention du Titre Professionnel Formateur Professionnel d'Adultes (Niv.5) délivré par le Ministère chargé du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue Social.
- Une attestation de formation individuelle sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Objectifs généraux

- Concevoir et préparer la formation
- Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants
- Accompagner les apprenants en formation
- Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises



Les plus de la formation

- Des moyens matériels performants et innovants
- Une formation individualisé alternant théorie et pratique
- Une formation active et inter active avec des cas pratiques
- Remise d'un livre complet écrit par un expert de la formation de formateur

Mode d'évaluation des acquis

- ECF en cours de formation
- La durée totale de l'épreuve pour le candidat est de 3h00 . A l'issue du parcours continu de formation, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels sur la base des éléments suivants :
 - Mise en situation professionnelle
 - Questionnement à partir de production
 - Entretien technique
 - Entretien final

Validation

- Titre professionnel de Formateur Professionnel d'Adultes
- Validation partielle d'un CCP possible
- Avoir suivi la totalité de la formation

Agrément

- Organisme agréé auprès de la DREETS

Modalité d'accès et de suivi

- Nos dates de sessions sont disponibles sur notre site internet ou en nous contactant par mail ou par téléphone, aux coordonnées disponibles sur ce document
- Dans le cadre d'une prise en charge partielle ou totale par le CPF (Compte personnel de formation), le délai d'instruction légal est de 14 jours avant le début de la session. En cas de financement par un OPCO, le délai est variable et propre à l'OPCO
- En cas d'autofinancement, le délai d'instruction est ramené à 24 heures.
- Nous pouvons également vous proposer des dates adaptées à vos impératifs, n'hésitez pas à nous contacter

Lieu

Dans vos locaux (intra) ou dans nos locaux :
1 rue des Goulottes
71210 MONTCHANIN

Effectif

➤ Minimum 4 personnes jusqu'à 16 personnes

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

➤ Notre centre est adapté pour l'accueil de personnes en situation de handicap. Accès aux personnes à mobilité réduite. Quelque soit le handicap, Forpro Conseil vous accompagne dans vos démarches de formations.

Notre référent handicap: Vincent LUCAS

Nous contacter

www.forproconseil.fr

03-85-80-01-74

06-66-14-75-30

07-68-91-80-12

SAS FORPRO CONSEIL

1 rue des Goulottes
71210 MONTCHANIN
contact@forpro-conseil.fr

Siret : 87961234900016

Déclaration d'activité enregistré sous le
numéro : 27710288871

Qualiopi certificat B00107



Programme et contenu des compétences socles

La formation se compose de 4 activités, complétées par 2 périodes en entreprise.

Activité 1: Concevoir et préparer la formation

Compétences professionnelles

- 1 - Elaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande
- 2 - Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité
- 3 - Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité

Activité 2 : Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants

Compétences professionnelles

- 4 - Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités
- 5 - Evaluer les acquis de formation des apprenants
- 6 - Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage

Activité 3 : Accompagner les apprenants en formation

Compétences professionnelles

- 7 - Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation
- 8 - Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours
- 9 - Tutorer les apprenants à distance
- 10 - Accompagner le développement professionnel des apprenants

Activité 4 : Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises

Compétences professionnelles

- 11 - Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité
- 12 - Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité
- 13 - Analyser ses pratiques professionnelles

Module sur la mise en relation entre les périodes de stages en entreprises et la théorie.

Le candidat qui se présente après un parcours de formation à une session d'examen du titre professionnel de formateur professionnel d'adultes prépare ses productions à partir de périodes en entreprise d'une durée totale minimum de 315 heures.

Débouchés et suivi de parcours, équivalences et passerelles

Vous pouvez évoluer vers les métiers de :

Selon les structures qui les emploient, les formateurs peuvent évoluer directement ou indirectement vers des fonctions de :

- formateur référent/accompagnateur,
- coordinateur pédagogique,
- conseiller en formation,
- responsable de formation,
- consultant en formation

Il n'y a pas d'équivalence ou de passerelle.